



Nos églises sont toujours là !

Année 2020-2021, quelle année difficile venons-nous de vivre ! Plus rien n'est pareil.

La fermeture de nos églises a changé bien des choses. Nous étions habitués d'entendre sonner les cloches pour la messe du dimanche, pour les baptêmes, les mariages et aussi pour annoncer les décès (glas) et pour les funérailles. Un grand silence s'est installé.

Ce temps difficile l'a été encore plus pour beaucoup de familles qui ont dû vivre un deuil. Lors du rendez-vous à la résidence funéraire, que choisir ? Une célébration de la Parole à la résidence où tout se fait, (presqu'un tout-inclus) ou bien venir à l'église paroissiale pour les funérailles et bénéficier des services offerts par l'Église.

Le choix comporte des avantages et des inconvénients. Le salon funéraire offre des services et la cérémonie à l'église aussi, mais pas les mêmes.

Les funérailles à l'église donnent une certaine visibilité : sonnerie des glas qui annoncent le décès et de nouveau les cloches avant et après la cérémonie à l'église (que ce soit une messe ou une célébration de la Parole). Si l'on choisit la résidence funéraire, on n'a pas ces avantages. Également, les familles endeuillées ont besoin de réconfort spirituel, de savoir qu'elles ne sont pas seules dans leur peine.

Notre milieu a perdu plusieurs de ses membres durant cette pandémie. Lors d'un décès, nous vous invitons à consulter votre paroisse afin de pouvoir choisir selon ce qui semble le mieux pour la personne défunte et pour la famille.

La normale revient doucement avec ses limites mais elle revient. Assurons-nous de retenir les services qui conviennent à nos besoins et nos goûts !

Abbé Mario Desgagné et Équipe Pastorale Unité Sud du Lac

PAGE 1	PAGE 3
Camping Chambord-Offre d'emploi	Chronique du conseil (suite)
Entraide Bénévole de Chambord	PAGE 4
Corporation de gestion du sentier pédestre Ouatouchouan	Chronique du conseil (suite)
PAGE 2	Changement d'heure
Chronique du conseil	Info-Municipalité

COMMENT BIEN PLACER SES BACS EN BORDURE DE RUE?

- Placez **toujours** votre bac la **veille** de la collecte, car les heures peuvent varier.
- Placez le bac roulant devant votre résidence, l'**ouverture du couvercle vers la rue**.
- Placez votre bac en **retrait du trottoir et de la rue** pour ne pas gêner la circulation. L'hiver, cela facilite aussi les travaux de déneigement.
- Placez vos bacs de **chaque côté de votre entrée**. Si ce n'est pas possible, gardez une distance d'au moins 0,6 m (2 pi) entre les bacs et placez votre bac brun à la vue du camionneur, selon le sens de la circulation.
- Libérez 0,6 m (2 pi) d'espace **autour du bac** pour faciliter sa levée.
- Seules les matières à l'**intérieur du bac** sont collectées.



FESTIVAL DU COWBOY

Assemblée générale annuelle

Date : Mercredi, le 14 avril 2021

Heure : 19 h

Lieu : Par visioconférence



Ceux et celles qui désirent assister à la rencontre peuvent envoyer un message à l'adresse courriel suivante : festivalcowboy@hotmail.com.

ZONES SCOLAIRES

Il est important de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires.

Il est aussi important de respecter les traverses pour piétons et les brigadiers scolaires.

Merci de votre compréhension !!!



PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂÎNÉS (PRIMADA) – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le conseil municipal de Chambord souhaite refaire une partie des trottoirs de la rue Principale. Une résolution a été adoptée pour déposer une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA).

PROJET D'AJOUT AU SERVICE D'INGÉNIERIE, MRC DU DOMAINE-DU-ROY

Considérant que le service d'ingénierie déjà en place pour les municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy répond très bien aux besoins. De plus, la charge de travail exprimée par les municipalités est de plus en plus grandissante et que l'équipe actuelle ne peut répondre à toutes les demandes. Le conseil municipal a confirmé son intérêt au projet d'ajout d'un ingénieur et un technicien à l'équipe déjà en place.

DÉPRÉDATION DES CASTORS

Le conseil municipal a accepté le protocole d'entente à intervenir avec monsieur Marc Ouellet concernant la déprédation des castors sur le territoire de la Municipalité pour la protection des infrastructures municipales.

BALAYAGE DES RUES ET DES STATIONNEMENTS -- CONTRAT

Le conseil municipal a autorisé la direction à procéder à des soumissions sur invitation afin de réaliser les travaux de balayage des rues et des stationnements.

ASPHALTAGE - CONTRAT

Le conseil municipal a accepté la soumission de Lachance Asphalte 1987 Inc. au prix de 235 \$ la tonne plus taxes, et d'autoriser une dépense maximale de 61 880 \$ taxes nettes.

- RÉPARATION DES PORTES DU GARAGE MUNICIPAL ET DE LA CASERNE**

Le conseil municipal a octroyé à l'entreprise Les Portes Régionales 2017 inc. le contrat de réparation des portes du garage municipal et de la caserne pour un montant maximal de 6 662.25 \$ plus taxes.

RECHERCHE DE FUITES PAR CORRÉLATION ACOUSTIQUE ET ÉCOUTE D'UN RÉSEAU D'AQUEDUC -- OCTROI DU CONTRAT

Le conseil municipal a octroyé à la firme Laboratoire LCS de Québec le contrat de recherche de fuites par corrélation acoustique et écoute d'un réseau d'aqueduc pour un montant maximal de 4 950 \$ plus taxes.

- ASSISTANCE TECHNIQUE EN GESTION DES EAUX ENVIRONOR CANADA INC. – OFFRE DE SERVICE**

La Municipalité de Chambord a demandé à l'entreprise Environor Canada inc. une offre de service pour une assistance technique en gestion des eaux. Le conseil municipal a accepté l'offre de service de l'entreprise Environor Canada inc. pour une assistance technique en gestion des eaux pour un montant maximal de 3 000 \$ plus taxes.

PROJET DU SKATE PARK DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES – CONTRIBUTION FINANCIÈRE

La Municipalité de Chambord avait adopté la résolution 02-52-2020 autorisant la présentation du projet du Skatepark de Chambord au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives. Il y a eu des modifications au projet qui font augmenter les coûts. Le conseil municipal a autorisé la contribution financière de 13 805.03 \$ pour la réalisation du projet.

ENTRETIEN PAYSAGER

Le conseil municipal a accepté la proposition de Pépinière de Chambord Ltée au montant de 13 000 \$ plus taxes pour l'aménagement, la fourniture et l'entretien des aménagements paysagers de la Municipalité pour la saison 2021.

DONS ET COMMANDITES

Organisme	Montant
Association des Riverains et Villégiateurs de Chambord (ARVC)	750 \$
École Jolivent pour l'initiative Naperron École-O	500 \$

COMPTES À PAYER

Voici la liste des comptes en date du 31 mars:

• Dépenses préautorisées :	270 496.89 \$
• Comptes payés :	15 568.56 \$
• Comptes à payer :	32 335.67 \$
• Programme de revitalisation	5 396.89 \$

DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #15 ET LIBÉRATION DE LA RETENUE – AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D’EAU POTABLE

Le conseil municipal a accepté le décompte progressif numéro 15 de la firme Excavation Unibec, tel qu’approuvé par la firme WSP, surveillant de chantier, au montant de 49 827.57 \$ taxes incluses, pour l’amélioration des installations de production d’eau potable.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-709 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 2018-625 DE MANIÈRE À PRÉCISER LES DOCUMENTS À SOUMETTRE PAR LE REQUÉRANT À L’APPUI DE SA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT

Le règlement sur les permis et certificat est modifié de manière à :

Ajouter, au 5^e paragraphe de l’article 19 « *Demande de permis de construction* » du chapitre III « *Dispositions administratives* », un deuxième picot qui se libelle comme suit :

« Dans le cas de l’agrandissement d’un bâtiment principal, la construction ou l’agrandissement d’un bâtiment accessoire sur fondation de béton, un certificat de localisation daté d’un maximum de 5 ans. En cas de non-disponibilité de ce document, un plan d’implantation dûment produit par un arpenteur-géomètre. »

DOSSIERS TRAITÉS EN URBANISME

- Demande d’autorisation CPTAQ, 9007-3255 Québec inc.
- Demande d’autorisation CPTAQ, Placement Martin Rioux inc.
- Demande de dérogation mineure, 25 chemin Degrandmaison
- Demande de dérogation mineure, 89 chemin du Parc-Municipal
- Demande de dérogation mineure, 121 chemin Club-Ouananiche
- Demande de dérogation mineure, 161 route du Rocher-Percé
- Demande de dérogation mineure, 1606 rue Principale
- Demande de permis de construction P.I.I.A, 89 chemin du Parc-Municipal
- Plan de naturalisation, 335 chemin Pascal-H.-Dumais

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CHAMBORD - SUBVENTION 2021

Le conseil municipal a autorisé de verser en 2021 une subvention au montant de 7 155 \$ à la bibliothèque municipale de Chambord conditionnel à la réception de la documentation requise.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ PAVILLON DU GOLF DE CHAMBORD – APPUI À LA DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE

Le conseil municipal a accepté la demande d’aide financière de 10 000 \$ de la Coopérative de solidarité Pavillon du Golf pour l’année 2021.

APPUI À LA DEMANDE DE LA MAISON DES JEUNES L’ENTRE-PARENTHÈSE DE CHAMBORD – PROJET D’INSTALLATION DE GAZEBO ET ACCESSOIRES

Le conseil municipal a accepté la demande d’installer un gazebo et des autres accessoires derrière la Maison des jeunes l’Entre-Paranthèse de Chambord.

APPUI À LA DEMANDE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CHAMBORD – PROJET D’INSTALLATION DE GAZEBO

Le conseil municipal a accepté la demande d’installer un gazebo au parc fruitier de Chambord.

APPUI À LA DEMANDE DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CHAMBORD– PROJET D’INSTALLATION D’ENSEIGNE NUMÉRIQUE

Le conseil municipal a appuyé la demande d’installer un enseigne numérique sur le territoire de la municipalité de Chambord principalement sur le terrain de la mairie.

APPUI À LA DEMANDE DU FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD– PROJET D’ESTRADES COUVERTES

Le conseil municipal a appuyé le projet du Festival du Cowboy de Chambord de faire des estrades couvertes sur les terrains de la Municipalité.

FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD - SUBVENTION 2021 ET MODIFICATION

Le conseil municipal a accepté de verser en 2021 une subvention au montant de 16 500 \$ au Festival du Cowboy de Chambord. »

REMERCIEMENTS – STEEVE SIMARD

Le conseil municipal veut remercier de nouveau monsieur Steeve Simard pour l’entretien des sentiers d’hivers du golf à Chambord.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL: LUNDI 3 MAI À 19 H.

Pour des informations supplémentaires et voir toutes les résolutions, vous trouverez sur notre site Internet les procès-verbaux des séances du conseil.

VÉLOROUTE DES BLEUETS

AMBASSADEURS RECHERCHÉS

Vous êtes un cycliste motivé?

Les formations débiteront bientôt.

INSCRIPTION JUSQU'AU 15 AVRIL!

**Le rôle des
ambassadeurs**



**Les qualités
recherchées** 

- Facilité à communiquer
- Disponibilité
- Motivation



**DEVENIR AMBASSADEUR
VOUS INTÉRESSE?**



418 668-4541 assistance@veloroutedesbleuets.com

INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 5 mai 2021
Publication le 7 mai 2021

